

Un étang fréquenté à chouchouter

À pied ou à vélo, l'étang Saint-Nicolas est fréquenté par de nombreux Angevins. C'est néanmoins un espace où la biodiversité est fragile. Les autorités locales mènent des actions pour le protéger.

Marcher lentement ou au pas de course autour de cet étang exceptionnel et artificiel aux rives contrastées si proche du château qui lui doit sa construction, combien sont-ils de joggeurs, de piétons et de cyclistes à le fréquenter sans le connaître ? Un relief marqué et des milieux diversifiés, c'est presque un voyage tant les paysages qui se succèdent se différencient.

Sandrine est une joggeuse régulière, elle connaît et apprécie le tour du plan d'eau mais avoue qu'elle ignore toute la biodiversité que renferme cet espace naturel sensible que la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) lui a fait connaître lors d'un footing animé en avril dernier. « Je suis plus vigilante maintenant pour ne pas écraser une plante protégée comme le carex, ou ne pas pénétrer dans des sentiers fermés. La pratique de nos loisirs doit être respectueuse de notre environnement et des mesures de protection qui sont mises en place. »

Découvrir les lieux et ses habitants

Grâce au Département, à la Ville et à Angers Loire Métropole, l'impulsion politique sur les espaces naturels ou forestiers vise à créer des liens entre usagers et organismes qui les gèrent. L'Office national des forêts



L'étang Saint-Nicolas renferme une biodiversité particulièrement riche et des paysages variés dont peuvent profiter les promeneurs.

Photo: CO - Laurent COMBET

(ONF), la LPO, France Sylva, le Conservatoire des espaces naturels et un comité des usagers sont associés. Les opérations peuvent être spectaculaires comme le débardage

d'arbres invasifs, tel le laurier palme, avec un cheval.

Pratiquer des activités sportives en zone protégée, tel est l'objectif que mène l'Institut de formation en édu-

cation physique et en sport (IFEPSA) avec des étudiants de master « Gestion de projets en activité de pleine nature » sur une expérimentation de trails sur différentes zones du parc.

Préserver les lieux : les bons gestes et « du bon sens »

3 QUESTIONS À

Manon Bachelet est chargée d'éducation à l'environnement au sein de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Anjou. Elle fait le point sur les mesures mises en place pour protéger l'étang Saint-Nicolas et ses parcs.

Connait-on la fréquentation de l'espace naturel sensible de l'étang Saint-Nicolas et quelles sont les conséquences de cette pression ?

Manon Bachelet : « Oui, un million de personnes circulent à l'année dans cet espace de 172 ha selon l'estimation de la Ville d'Angers. L'impact est conséquent, d'où la nécessité d'un plan de gestion confié à la LPO. L'espèce emblématique du milieu des landes, l'engoulevent d'Europe dans sa tenue de camouflage a par exemple disparu en 2012, il chante la nuit et fait sa nidification au sol. »

Quels sont les bons gestes à recommander pour préserver les animaux et les plantes que l'on peut rencontrer sur place ?

« L'éducation des scolaires à travers les parcours d'orientation fonctionne très bien. Nous insistons sur la fragmentation des habitats qui est une véritable menace pour la biodiversité dès lors que l'on emprunte des chemins sauvages. Respecter le balisage, ne pas cueillir, ne pas crier, rester à distance des animaux, tenir les chiens en laisse. Et ne pas fumer, même si on est dans un espace public, c'est du bon sens ! »

Quelles sont les bonnes surprises après les mesures de protection ?

« La bonne nouvelle est arrivée en fin d'année 2023 avec la réapparition de la loutre et du castor, les actions ont porté leurs fruits. Avec dix entées possibles à l'étang, il nous faut établir une concertation avec les habitants des quartiers pour connaître leurs usages et contraintes et définir une stratégie de communication pertinente. C'est le chantier en cours. »

Tous les rendez-vous nature sont à retrouver sur le site internet : <https://www.maine-et-loire.fr/actualites/agenda/rdv-nature-anjou>



Manon Bachelet est chargée d'éducation à l'environnement au sein de la LPO Anjou.

Photo: CO